

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KEREN FISH FARM » en abrégé « KFF »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, ANGRE
9ème TRANCHE, LOT N°446B, ILOT N°20, BP 79 ABIDJAN.,
Lot 446B, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 26/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KEREN FISH FARM » en abrégé «
KFF »

Objet :

- ELEVAGE;
- MARAICHAGE;
- CREATION DE CHAINE DE VENTE DES PRODUITS DE LA FERME;
- CREATION D'ESPACE GASTRONOMIQUE;
- VENTE DE MATERIEL D'ELEVAGE;
- IMPORT-EXPORT;
- DIVERS;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, ANGRE
9ème TRANCHE, LOT N°446B, ILOT N°20, BP 79 ABIDJAN.,
Lot 446B, Ilot 20

Dirigeant(s) M BONI BITCHI MATHURIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06165 du 09/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41405/GTCA/RC/2023 du 09/06/2023

